



Elections FSU

Elections FSU



Dispensé de timbrage Lyon 08 CC



PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE



Sommaire

P.1	Edito
P.2	Modalités de vote
P.3	Bulletin de vote
P.4	Procès verbal de dépouillement
Encart	Liste d'émargement
	Enveloppes
	Bulletin de vote

La FSU organisera le 8ème congrès de son histoire du 1 au 5 février 2016 au Mans. Ce congrès national sera préparé par des congrès départementaux. Le premier temps fort de la préparation est la consultation des adhérents de tous les syndicats de la fédération. Cette consultation a lieu du 5 au 26 novembre et est organisée par chaque syndicat.

Comme toute organisation syndicale démocratique, cette consultation soumet aux votes des syndiqué(e)s son rapport d'activité et surtout elle permet aux adhérents de choisir une orientation pour les années à venir.

Pour les syndiqué(e)s du SNES, le vote est organisé dans chaque établissement par le secrétaire de S1. Pour les collègues qui ne sont pas dans les établissements ou qui ne sont pas regroupés au sein d'un S1, le vote se fait par correspondance auprès de leur section départementale.

Ce congrès est un moment important de la vie fédérale ; il permet de faire le point sur les mandats que la fédération s'était donnés, de les faire évoluer si besoin, d'en définir des nouveaux face à l'évolution de la situation.

Ce qui se passe dans la fédération a une incidence certaine sur l'action syndicale, c'est là que se décident les luttes dans l'Education, la Fonction Publique, l'interprofessionnelle.

A chaque syndiqué de faire entendre sa voix et d'intervenir à son niveau pour peser sur les décisions.

La démocratie syndicale est à ce prix.

Benoit TESTE,
Secrétaire académique

Le scrutin a lieu du 5 novembre au 26 novembre.

Qui vote :

Tout syndiqué en 2014-2015.

Tout(e) nouvel(elle) adhérent(e) 2015-2016 au moment du vote (adhérents récents à ajouter à la main, le SNES vérifiera ensuite l'adhésion)

Comment voter ?

- Chaque syndiqué(e) renseigne le bulletin de vote.
- Ce bulletin est glissé dans une enveloppe vierge de toute inscription.
- Cette première enveloppe est glissée dans une seconde enveloppe sur laquelle le votant doit faire figurer :
Nom, prénom, signature
- Le syndiqué dépose cette enveloppe dans l'urne et signe la liste d'émargement jointe.

A la fin du vote (date limite 26 novembre) :

- Le responsable de S1 doit dépouiller les votes, de préférence avec un ou plusieurs syndiqués de l'établissement, puis remplir le procès verbal de dépouillement. Il envoie ce P.V. avec la liste d'émargement (ou l'enveloppe signée en cas d'absence de signature sur la liste d'émargement) à l'adresse du SNES départemental (voir tableau ci-dessous) le plus tôt possible, la **date limite d'envoi est le lundi 30 novembre**.

Les collègues syndiqués qui sont en congé pendant le vote peuvent bien sûr voter par correspondance.



En tant que S1, nous t'envoyons la liste des syndiqués pour faire émarger, (et ajouter éventuellement à la main les syndiqués récents), les enveloppes et des bulletins pour organiser ce vote. A charge du S1 de prévoir une urne (par exemple un casier) à côté de laquelle on pourra laisser la liste d'émargement et le matériel de vote. Merci d'annoncer aussi ce vote sur le panneau syndical. Le PV de dépouillement se trouve en page 4, c'est au S1 de le faire parvenir avec la liste d'émargement au SNES départemental, par mail (scan) ou courrier.

01	42	69
s2ain@lyon.snes.edu SNES AIN Elections FSU « Etablissements » 18 rue J. Migonney 01000 Bourg-en-Bresse	s2loire@lyon.snes.edu SNES LOIRE Elections FSU « Etablissements » Bourse du travail, salle 67 2 cours V.Hugo 42028 St-Etienne	s2rhone@lyon.snes.edu SNES RHONE Elections FSU « Etablissements » 16, rue d'Aguesseau 69007 Lyon



Si transmission par courriel, joindre les scans du PV de dépouillement rempli de manière manuscrite et la liste d'émargement.

Explication du bulletin de vote

1. L'adhérent(e) doit se prononcer sur l'orientation qu'il veut donner à la fédération en votant pour une des listes suivantes :
 - Liste Unité & Action et sans tendance
 - Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
 - Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
 - Liste Émancipation
 - Liste Front Unique
2. L'adhérent(e) doit aussi s'exprimer sur son appréciation de l'activité fédérale de ces trois dernières années.
 - Pour cela, il ou elle vote sur le rapport d'activité en : POUR, CONTRE, ABSTENTION ou REFUS de VOTE. Le texte du rapport d'activité est dans le supplément de la publication FSU POUR..
 - L'écriture de ce rapport s'est heurtée à des divergences d'appréciation, ce qui a nécessité des fenêtres (2 en tout). Vous devez donc, pour chacune des deux fenêtres, vous prononcer sur l'écriture A ou B qui vous convient.

Vous avez les listes et les professions de foi dans le supplément 187 de la publication FSU POUR.



BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 5 au 26 novembre 2015



VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « chapitre Syndicalisme » (page 6)

A

B

Fenêtre « chapitre Education » (page 10)

A

B



VOTES FSU
Scrutin du 5 au 26 novembre 2015



PROCÈS VERBAL DE DÉPOUILLEMENT

Académie :

Département n°

Établissement : _____

RÉSULTATS DU VOTE : ORIENTATION FÉDÉRALE NATIONALE

INSCRITS VOTANTS NULS OU BLANCS EXPRIMES

Liste Unité et Action et sans tendance	<input type="text"/>
Liste à l'initiative de l'École Émancipée	<input type="text"/>
Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale	<input type="text"/>
Liste Émancipation	<input type="text"/>
Liste Front Unique	<input type="text"/>

RÉSULTATS DES VOTES : RAPPORT D'ACTIVITÉ FÉDÉRALE NATIONAL

Inscrire le nombre de voix obtenu par chaque option

POUR CONTRE ABSTENTION REFUS DE VOTE

Les fenêtres	A	B	Total
Fenêtre : « chapitre Syndicalisme » (p. 6)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fenêtre : « chapitre Education » (p. 10)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1

Certifié exact à

le 26 novembre 2015

À transmettre dès la fin du dépouillement à votre section départementale (voir page 2 de la circulaire) - Pensez à joindre la liste d'émargement des votants.